

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance régulière du 3 mai 2021

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts siège à huis clos en séance ordinaire ce lundi le premier (3^e) jour du mois mai 2021, à dix-neuf heures (19 h 00) au lieu et heure ordinaires des séances. La séance est diffusée via la page Facebook de la Municipalité.

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Danye Simard, Conseillère
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent :

Assiste également à la séance madame Marcelle Pedneault la directrice générale, sec. Très.

CONSIDÉRANT le décret numéro 291-2021 du 29 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de neuf jours, soit jusqu'au 7 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient présents en personne pour délibérer et voter à la séance. Cette séance étant diffusée via par la page Facebook de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

CONSIDÉRANT QUE le projet d'ordre du jour a été publié sur le site « Facebook » de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-004, autorisant les conseils municipaux à siéger à huis clos, les périodes de questions des citoyens se déroulant séance tenante ne seront pas possible. Les contribuables sont donc invités à poser leurs questions via le site « facebook » de la municipalité ou par courriel à : marcelle.pedneault@notredamedesmonts.com

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

M. Alexandre Girard, Maire, invite les personnes présentes à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de cinq (6 Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2021;
5. Dépôt des demandes de vacances pour l'employé municipal;
6. Réparation dans les chemins agricoles et les rues municipales (ponceaux, accotements, entretien des chemins et creusage des fossés);
7. Location du balai mécanique de la ville de Clermont pour les travaux de voirie;
8. Engagement de l'adjointe à la direction;
9. Offre de services de Solution P. Logix concernant le système du réservoir d'eau potable;
10. La Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de la Malbaie inc demande une aide financière étant donné que cette année il n'y aura pas de golf à cause de la pandémie;
11. Renouvellement de la cotisation annuelle de membre corporatif pour l'année 2021 du club de radio amateur;
12. Le 106^e Groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix demande une aide financière;
13. Inscrire Louis-Charles Girard à la formation OUCa captage d'eau souterraine sans traitement donné par le Centre de services scolaire des Trois-Lacs;
14. Inscription d'un pompier pour une formation de désincarcération;
15. Membre de l'Association des Camps du Québec;
16. Archives;
17. Report de la course des Grands Rendez-vous cycliste de Charlevoix le dimanche le 8 août;
18. Location d'un chapiteau;
19. Demande de commandite pour un projet sur la violence conjugale;
20. Achat d'outils;
21. Acceptation de la demande de branchement au réseau d'eau;
22. Varia;
23. Comptes à ratifier d'avril 2021;
24. Comptes à payer d'avril 2021;
25. Salaires du mois d'avril 2021;
26. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
27. Période de questions allouée aux contribuables;
28. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2021-05-4502

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant

4 – ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 12 AVRIL 2021

RÉSOLUTION 2021-05-4503

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 12 avril 2021 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5- DÉPÔT DES DEMANDES DE VACANCES POUR L' EMPLOYÉ MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2021-05-4504

CONSIDÉRANT que les employés municipaux doivent remettre par écrit l'équivalent de 50% des vacances auxquels ils ont droits avant le 30 avril de chaque année tel que mentionné dans la convention collective et dans les contrats de travail de la direction;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER les demandes de vacances déposées par l'employé municipal M. Serge Dufour (20 juin au 27 juin, 25 juillet au 8 août) et 2 au 17 octobre 2021.

6 - RÉPARATION DANS LES CHEMINS AGRICOLES ET LES RUES MUNICIPALES (PONCEAUX, ACCOTTEMENTS, ENTRETIEN DES CHEMINS ET CREUSAGE DES FOSSÉS)

RÉSOLUTION 2021-05-4505

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, les routes agricoles et municipales doivent être réparées et entretenues;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire le nécessaire pour que les routes agricoles et municipales soient réparées adéquatement ce qui inclus les accotements, l'installation de ponceaux, le nettoyage des fossés et d'autoriser les paiements pour ces travaux.

7 - LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE DE LA VILLE DE CLERMONT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

RÉSOLUTION 2021-05-4506

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 135,00\$ pour la location d'un balai mécanique à la ville de Clermont pour le nettoyage des rues de la municipalité, de la cour de l'école Fernand Saindon, de la cour de l'église et la cour de la Résidence Lanoyée;

CONSIDÉRANT un coût de transport de 135,00\$;

CONSIDÉRANT qu'il faut une quinzaine d'heures pour effectuer le travail;

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE LOUER un balai mécanique à la ville de Clermont pour le nettoyage printanier des rues de la municipalité, de la cour de l'école primaire, de la cour de l'église et la cour de la Résidence Lanoyée au tarif horaire de 135,00\$ plus un montant de 315,00\$ pour le transport et d'autoriser le paiement.

8-ENGAGEMENT DE L'ADJOINTE À LA DIRECTION

RÉSOLUTION 2021-05-4507

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel de candidature, le comité de sélection a procédé à la recommandation d'une candidate soit Mme Stéphanie Godin-Desbiens;

CONSIDÉRANT Qu'il a une probation de 90 jours débutant le 17 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que Mme Stéphanie Godin-Desbiens soit engagé au poste d'adjointe à la direction pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Une entente de travail sera signée entre les deux parties. Et d'autoriser M. Alexandre Girard, maire et Mme Marcelle Pedneault, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer cette entente.

9- OFFRE DE SEERVICES DE SOLUTION P LOGIX CONCERNANT LE SYSTÈME DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

RÉSOLUTION 2021-05-4508

CONSIDÉRANT QUE la Cie Solution P-Logix exploite une entreprise spécialisée dans le domaine de l'automatisation qui a créé une plateforme web (application infonuagique) innovatrice qui permet aux villes et aux municipalités de superviser et gérer leurs installations de traitement des eaux (gaz);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut retenir les services de la Cie Solution P-Logix pour se prévaloir de son produit et son expertise selon les spécifications prévues à l'Annexe A de l'offre de service;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter l'offre de service de Solution P- Logix concernant la supervision et la gestion des installations de traitement de l'eau potable au montant de 55.85\$ par mois et faire installer un modem cellulaire et une antenne au montant de 427.90\$ plus les taxes applicables et avoir un forfait cellulaire avec la Cie Tellus au montant minimum de 35\$ mensuel et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat de service avec la Cie Solution P-Logix.

10-LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE INC.DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE ÉTANT DONNÉ QUE CETTE ANNÉE IL N'Y AURA PAS DE GOLF À CAUSE DE LA PANDÉMIE

RÉSOLUTION 2021-05-4509

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 75\$ pour la Fondation du centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie et d'autoriser le paiement.

11- RENOUELEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE MEMBRE CORPORATIF POUR L'ANNÉE 2021 DU CLUB DE RADIO AMATEUR

RÉSOLUTION 2021-05-4510

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De renouveler la cotisation annuelle de membre corporatif 2021 du Club de radioamateur de Charlevoix inc. Au montant de 50\$.

12-LE 106^E GROUPE » FAUCON DES MONTS » DE CHARLEVOIX DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 2021-05-4511

CONSIDÉRANT une demande du 106^e groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix qui offre des activités sociales et sportives pour les 12 à 18 ans;

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire un don de 50\$ au 106^e groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix qui offre des activités sociales et sportives pour les 12 à 18 ans.

13-INSCRIRE LOUIS-CHARLES GIRARD À LA FORMATION OUCa CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE SANS TRAITEMENT DONNÉ PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 2021-05-4512

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Louis-Charles Girard à la formation OUCa captage d'eau souterraine sans traitement donné par le centre de services scolaires des Trois-Lacs au montant de 3 109.56\$ taxes incluses.

14-INSCRIPTION D'UN POMPIER POUR UNE FORMATION DE DÉSINCARCÉRATIONS

RÉSOLUTION 2021-05-4513

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'inscription d'Antoine Boutet Berthiaume à la formation de désincarcération.

15- MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

RÉSOLUTION 2021-05-4514

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De renouveler la cotisation de l'association des Camps du Québec pour un montant de 150\$.

16-ARCHIVES

RÉSOLUTION 2021-05-

Ce point est reporté

**17-REPORT DE L'ÉVÈNEMENT DU GRAND RENDEZ-VOUS DU
CYCLISTES DE CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2021-05-4515

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Beauchesne, responsable des autorisations pour Les Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix informe la municipalité qu'il doit reporter les dates du Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix au 8 août 2021 et en demande l'autorisation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER une autorisation de passage et d'affichage à l'organisme Les Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix pour les épreuves qui auront lieu le 8 août 2021.

18 – LOCATION D'UN CHAPITEAU POUR LE CAMP DE JOUR

RÉSOLUTION 2021-05-4516

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire la location d'un chapiteau de de 20 X 40 pour le camp de jour chez les Chapiteaux du Monde pour une période de 8 semaines soit du 28 juin au 20 août 2021 pour un montant de 2 125\$ plus les taxes applicables.

**19-DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN PROJET SUR LA
VIOLENCE CONJUGALE PAR LE CEGEPH DE CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2021-05-4517

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une commandite de 50\$ pour le projet sur la violence conjugale

20- ACHAT D'OUTILS

RÉSOLUTION 2021-05-4518

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'achat d'outils pour un montant de 599\$ plus les taxes applicables.

**21-ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RESEAU
D'EAU SUR LE LOT DE M. SYLVAIN BOUDREAU**

RÉSOLUTION 2021-05-4519

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De signer une entente de branchement au réseau d'aqueduc dans le cadre d'une situation particulière pour un projet de construction sur la rue Notre-Dame avec M. Jeff et M Sylvain Boudreault.

22- VARIA

23 – COMPTES À RATIFIER D'AVRIL 2021

RÉSOLUTION 2021-05-4520

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	100 723.25	\$
Eau potable;		
Total :	100 723.25	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

24- COMPTES À PAYER D'AVRIL 2021

RÉSOLUTION 2021-05-4521

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'avril 2021 :

Fonds d'administration :	26 464.42	\$
Eau potable :	<u>19.94</u>	\$
TOTAL :	26 494.34	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2021 au montant de 26 494.34\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 26 494.24 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

25 – SALAIRES DU MOIS D'AVRIL 2021

RÉSOLUTION 2021-05-4522

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'avril 2021 au montant de 13 816.65 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'avril 2021 au montant de 13 816.65 \$

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO

26 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

27 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

28 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2021-05-4523

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est heures minutes.

Alexandre Girard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 7 juin 2021.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.